

■ Présentation de la formation

Le Master Politiques Publiques est un diplôme délivré en deux ans. Il forme des cadres, des experts ou des chargés de mission impliqués dans la conception, la préparation, ou la mise en œuvre de politiques publiques, soit directement au sein des administrations publiques, comme agent public ou para-public (Union européenne, Etat, collectivités territoriales, organismes de protection sociale), soit indirectement en tant que conseil ou prestataire dans une entreprise privée, une ONG ou une association.

L'obtention du master permet également de candidater à une inscription en doctorat de science politique au sein du laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique - Hannah Arendt (LIPHA). Dans ce cas, il est préférable d'avoir suivi au préalable l'option recherche délivrée en 2ème année du master. Pour tous renseignements : <http://lipha.u-pec.fr/>

Ce master propose une formation pluridisciplinaire en science politique, droit, économie, gestion, communication et sociologie, dispensée par des enseignants issus des mondes académique et professionnel, en français et en anglais.

Il est organisé autour d'une alternance de périodes d'enseignements et de stages : en première année, les enseignements s'étendent du début octobre jusqu'à mi-janvier et sont suivis d'un stage de 4 à 6 mois. La seconde année, commence par un stage de 2 à 3 mois d'octobre à mi-janvier (après une phase d'intégration d'une à deux semaines fin septembre), suivie d'une période d'enseignements de mi-janvier à fin avril conclue par un stage d'une durée de 4 ou 6 mois jusqu'au 30 septembre. Durant sa scolarité en master l'étudiant aura donc été en immersion professionnelle pendant une durée totale de 11 à 14 mois. L'enseignement comprend un tronc commun aux Masters proposés par l'IEP et des enseignements spécifiques à chacun des trois parcours proposés.

■ Le parcours affaires publiques

Ce programme de deux années d'études prépare plus particulièrement les étudiants aux affaires publiques. Si, en France, la conception, le pilotage et l'évaluation de l'action publique sont traditionnellement liés à la fonction publique, la formulation de l'action publique intègre de plus en plus d'autres acteurs publics et privés, nationaux et internationaux. La formation prépare donc à un large panel d'emplois et d'activités professionnelles. Pour autant, le parcours Affaires Publiques a trois principales cibles professionnelles :

- 1 - former aux professions attachées aux affaires publiques (métiers du conseil et du politique, administration publique, secteur non concurrentiel associatif, entreprises privées partenaires des organismes publics);
- 2 - préparer une insertion dans la fonction publique (par la voie des concours notamment),
- 3 - initier à la pratique concrète de la recherche (professions exigeant le doctorat).

Domaine :

Droit - Économie - Gestion

Mention :

Politiques publiques

UFR :

Institut d'études politiques(IEP)

Type de diplôme : Master

Niveau de recrutement :

Bac + 3

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Niveau de sortie :

Niveau I

Lieu d'enseignement :

Campus de Fontainebleau

Durée des études :

2 ans

Accessible en :

Formation initiale
Formation continue
Formation en alternance

Scolarité :

Institut d'études politiques de Fontainebleau - UPEC
10 rue du docteur Clément Matry
77300 Fontainebleau
master.iep@u-pec.fr

Responsable pédagogique :

Fabrice Hamelin
fabrice.hamelin@u-pec.fr

Master POLITIQUES PUBLIQUES

Pour en savoir plus sur le contenu de la formation et les compétences acquises, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de l'OPPEC créé par la promotion 2016-2017 du Master 1 Politiques Publiques : <http://oppec.fr/>

Les étudiants de la mention Politique publique ont la possibilité de suivre durant le premier semestre de M2 le master francophone Etudes politiques européennes comparées de l'Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca (Roumanie). L'accord signé entre nos deux universités, permet aux étudiants qui suivent ce double cursus d'être diplômés des deux masters et les prépare plus particulièrement à travailler au niveau européen et dans les organismes internationaux.

■ Le parcours transformation numérique et territoires

Ce parcours vise à donner aux étudiants en formation initiale et aux décideurs publics en formation professionnelle, les connaissances leur permettant d'appréhender les enjeux politiques des transformations informatiques et numériques, que cela concerne les politiques publiques ou la citoyenneté.

Dans le cadre de cette formation, étudiants et décideurs publics acquerront de solides compétences dans le domaine de l'ingénierie informatique qui les mettront en capacité de cerner les enjeux politiques et civiques du numérique, de dialoguer avec les professionnels de ce domaine mais aussi d'intervenir sur le recueil, la construction et l'usage des données numériques. Ces enjeux sont fondamentaux pour la régulation publique et exigent de connaître aussi bien les effets du numérique sur les politiques publiques, leur acceptation et les mobilisations citoyennes que la manière dont ces politiques et mobilisations peuvent façonner les différentes productions numériques et orienter leurs usages.

Enfin, étudiants et décideurs publics sauront mobiliser aussi bien les recherches informatiques que celles relevant des sciences humaines et sociales sur les transformations numériques et les inégalités qu'elles peuvent engendrer.

La formation est donc interdisciplinaire entre études politiques et sciences informatiques. Elle est fondée sur l'association entre le département informatique de l'IUT de Sénart-Fontainebleau et l'école internationale d'études politiques.

■ Le parcours politiques de santé et risques environnementaux

L'objectif de ce parcours est de former les décideurs politiques et administratifs à une approche systémique de la santé-environnement en leur permettant d'intégrer les dimensions sanitaires et environnementales (physiques et sociales) des politiques publiques ainsi que de concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques intégrées de santé environnementale.

L'objectif du parcours est aussi de compléter l'offre de formation initiée, en 2019, par la création d'une LAS science politique à l'IEP et donc d'offrir, à terme, aux étudiants qui poursuivraient en licence de science politique un horizon de poursuite d'études dans les domaines qui les intéressent.

Cette proposition de parcours est aussi confortée par les questions posées à la santé publique par la gestion de la crise COVID, par l'acceptabilité sociale des mesures prises ou la place dévolue à l'expertise dans les choix politiques, autant de questions familières à l'analyse de l'action publique. Elle l'est aussi par les problématiques politiques auxquelles sont de plus en plus confrontées les collectivités territoriales dans le domaine de la santé (les programmes de lutte contre les déserts médicaux ; l'acceptabilité des dispositifs de télé-médecine ; la gouvernance multiniveaux, etc.)

Pour autant, la formation intégrera des savoirs scientifiques sur les facteurs environnementaux de la santé publique (en partenariat avec la faculté de santé), sur les facteurs socio-environnementaux ainsi que sur les politiques publiques sanitaires (acteurs, gouvernance...) et sur les modalités de mobilisations politiques et sociales autour des questions de santé-environnementale.

■ Double diplôme

Master politiques publiques (parcours affaires publiques) et master d'études politiques européennes comparées de l'université de Cluj-Napoca (Roumanie).

■ Les + de la formation

La pédagogie est fondée sur l'alternance :

- entre période de présence à l'université (cours, travaux dirigés) et stages sur le terrain ;
- entre intervention des enseignants-chercheurs et les professionnels de l'action publique et des politiques publiques,
- entre les approches disciplinaires et interdisciplinaires afin de préparer à l'analyse transversale des politiques publiques et à l'encadrement de compétences multiples (droit, économie, sociologie, sciences politiques, finances, gestion...).
- entre les méthodes pédagogiques (transferts de connaissance, apprentissage collectif, conduite de projet...)

■ Organisation de la formation

En M1, la période d'enseignement est suivie d'un stage obligatoire de 4 à 6 mois au second semestre ; en M2, un premier stage de 2 à 3 mois puis un stage de fin d'études de 4 à 6 mois obligatoires encadrent la période consacrée à l'enseignement académique.